

Scandale d'État pire que McKinsey : les obligations indexées sur l'inflation

écrit par Alain Falento | 25 août 2022





Nous découvrons il y a quelques mois que l'Agence France Trésor, organisme en charge du placement de la dette de la France sur les marchés financiers, avait émis massivement des OATi (Obligations indexées sur l'inflation). Cette nouvelle, bien entendu, n'a suscité aucun intérêt dans nos médias. Trop technique, trop ennuyant, pas assez glamour pour l'été.

En temps normal, la France s'endette généralement à taux fixe en émettant des obligations « normales », ce qui permet de prévoir et de piloter la charge de la dette de l'Etat, c'est-à-dire le montant des intérêts que nous devons verser chaque année au titre de cette dette que nous avons contractée. Cette charge de la dette est déjà très lourde et gravite aux environs de 38 Milliards d'euros par an (même ordre de grandeur que le budget annuel de la Défense), en augmentation constante.

Or, il s'est avéré que Macron et Le Maire, ces deux génies de la finance, ont cru opportun d'émettre massivement des obligations indexées sur l'inflation (le taux d'intérêt

n'est pas fixe mais variable en fonction de l'inflation) depuis 2020, et qu'ils ont l'intention d'amplifier ce processus. Quelle mouche les a donc piqués ? N'importe quel professionnel des marchés financiers, s'il avait été consulté, leur aurait expliqué que lorsqu'on fait tourner la planche à billet et qu'en plus, on décide de se passer du gaz russe, on génère nécessairement une inflation importante, avec le double effet de la dévalorisation de l'euro et de la hausse en dollars du prix des matières premières.

Le surcoût que ces obligations vont entraîner pour les finances publiques a déjà été déjà évalué entre 15 et 40 Milliards d'euros. Même si les chiffres n'ont plus de sens depuis quelques années, il faut avoir conscience que ce sont des sommes gigantesques au regard des recettes de l'Etat, et que ce sont nos impôts qui financeront cette catastrophe annoncée.

Bien entendu, on pourrait mettre cette décision sur le compte de l'incompétence. Macron n'a jamais été plus banquier que philosophe ; Le Maire est un normalien énarque agrégé de lettres modernes, spécialiste de Proust. C'est très noble, mais ce n'est certainement pas la formation adéquate pour gérer les finances de la France. Que ces deux là ne soient pas à leur place, c'est évident, mais les employés de l'Agence France Trésor sont en grande majorité extrêmement compétents. C'est donc évidemment sciemment qu'ils utilisent cette machine à perdre.

L'explication est surprenante et apparaît au détour d'un entretien que Le Maire a accordé à un journal économique. Interrogé sur la raison qui l'a poussé à choisir d'émettre ces obligations indexées sur l'inflation, Le Maire nous explique sans sourciller que c'était une demande des banques qui étaient en demande de produits plus attractifs pour leurs clients...

Une fois l'effet de sidération passé, une question légitime,

que le journaliste n'a bien entendu pas osé poser, nous brûle les lèvres : depuis quand le ministre de l'économie est le représentant des intérêts des banques et surtout, depuis quand la France doit faire le tapin auprès des investisseurs, alors que sa dette s'arrachait encore il y a peu, même à des taux négatifs ? Nous aurait-on caché que la dette de la France n'est plus si attractive que cela, qu'il soit désormais nécessaire de trouver de nouveaux expédients pour être en mesure de la fourguer ?

Quelle est la prochaine étape ? Une émission obligataire avec comme collatéral la Tour Eiffel ou l'Arc de Triomphe ? Pourquoi pas des obligations indexées sur la température émise au mois de février ou sur le nombre de surmulots et de clandos dans les rue de Paris, afin d'être bien certain que cela nous coûte un maximum ?

Nous sommes malheureusement là devant un cas flagrant de capitalisme de connivence dans lequel une petite caste au pouvoir utilise les impôts des contribuables pour se préparer une reconversion dans le monde bancaire.

Pour décrire ce comportement, le code pénal utilise le mot de forfaiture, dont la définition est la suivante : « Violation par un fonctionnaire public, un magistrat des devoirs essentiels de sa charge ».

Alors qu'attendent les députés de l'opposition pour au moins évoquer cet état de fait lors des questions au gouvernement ? Le sujet de l'asservissement de la France aux marchés financiers est-il donc moins crucial que les droits des LGBTQIA2+ à Oulan-Bator ?

Ce scandale est bien plus grave que celui de l'affaire Mc Kinsey, aussi bien dans la nature du délit que dans son ampleur, car ce n'est ni plus ni moins que la sécurité financière du pays qui est en jeu. Les conséquences sur les finances publiques seront visibles dès cette année : il va falloir trouver des dizaines de milliards supplémentaires pour payer la charge de la dette.

Pas d'inquiétude, ils ont une solution déjà éprouvée, qui est d'ailleurs mise en place depuis longtemps, mais que personne ne souhaite voire décrite sous cet angle : émettre de la nouvelle dette afin de payer les intérêts de l'ancienne ; emprunter pour rembourser, comme Jean Gabin dans le film Le Baron de l'écluse, qui emprunte de la main droite pour rembourser de la main gauche.

Macron et Le Maire aurons décidément achevé en très peu de temps de souiller l'Etat français qui, je le rappelle, est parmi les seuls au monde à ne pas avoir fait défaut sur sa dette ces 200 dernières années, en le transformant en un vulgaire joueur de bonneteau.

Alain Falento

<https://ripostelaique.com/scandale-detat-pire-que-mckinsey-les-obligations-indexees-sur-linflation.html>